



# **RAPPORT D'ACTIVITES**

**Année 2017**

## 1. Introduction :

Malgré les vents contraires, nous avons poursuivi en 2017 nos interpellations et échanges avec diverses personnalités politiques, des enseignants, des étudiants, mais aussi avec des groupes de visiteurs de prison européens.

C'est avec plaisir que nous vous partageons l'essentiel de nos activités de l'année.

## 2. Les statuts de l'ASBL : (AG du 25 octobre 2014 - M.B du 18 décembre 2014)

Les statuts ont été revus fin 2014 pour modifier le siège social et redéfinir la qualité de membre effectif.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant notamment l'objet de l'Association et le nom des membres actuels du Conseil d'administration.

Article 2 - Son siège est établi à l'adresse suivante :

Rue de l'Etang DERBAIX 2, à 7033 MONS (Cuesmes), dans l'arrondissement judiciaire de Mons.

Il peut être transféré par décision de l'Assemblée générale dans tout autre lieu de Belgique. Toute modification du siège de l'association est publiée dans le mois aux annexes du Moniteur belge.

Article 3 - L'association a pour objet :

1. d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus ;

2. de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille ;

3. de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population ;

4. de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;

5. d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison ;

6. de favoriser la collaboration avec les autres intervenants.

Article 4 - L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre de membres est illimité ; le nombre de membres effectifs ne peut être inférieur à trois.

La cotisation des membres ne peut être supérieure à 100 euros.

**Sont membres effectifs** tous les visiteurs de prison, les anciens visiteurs, ou d'autres volontaires en prison ainsi que les membres adhérents élus comme administrateurs qui sont en règle de cotisation annuelle et adhèrent aux présents statuts par leur bulletin d'adhésion. Ils en font la demande au conseil d'administration qui statue sans devoir justifier sa décision. Ils sont invités à toutes les activités et à l'assemblée générale de l'association avec droit de vote.

**Les membres adhérents** sont des personnes physiques ou morales qui souhaitent soutenir l'action de l'association par un don à celle-ci ou la faire bénéficier de leur expérience. Ils sont invités à participer aux activités de l'association ; ils peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

### **Modifications du CA : Démission et nomination**

- Démission de Paul Van Bossche

Paul s'est investi dès la création de l'association. Il a été le secrétaire du CA durant 2 ans, puis a poursuivi son activité comme membre actif au sein du CA. Il a remis son mandat d'administrateur, lors de l'AG du 31 mai 2017. Il reste toutefois membre de l'AVFPB.

Merci à Paul pour son engagement, son dynamisme, ses conseils avisés et pour le parcours qu'il a fait jusqu'ici en notre compagnie.

- Nomination à l'unanimité de Florence Sépulchre comme administrateur.

Florence est spécialisée en droit pénal et est intéressée par le travail d'écoute et d'accompagnement des visiteurs. Juriste, elle propose d'éclairer les membres sur une série de questions juridiques, tout en marquant son envie d'être membre à part entière du Conseil d'administration.

- **Les membres du Conseil d'Administration :**

BATTARD Pierre - Rue d'en Bas, 4 - 7322 Ville-Pommeroeul

d'ANSEMBOURG Hubert - Sint-Annastraat , 95 A - 3090 Overijse

FIRKET Jean-Paul - Avenue des Lauriers, 40 - 4053 Embourg

LOTTIN Hervé - rue de Frameries, 139 – 7033 Cuesmes

PIRARD Edith - rue Antoine Bréart, 15 - 1060 Bruxelles

POURVEUR Solange - av. de Ningloheid, 139 B - 4802 Heusy

SEPULCHRE Florence - rue du Presbytère, 11- 1350 Foix-les-Caves

+ + + + +

## **1. La journée annuelle de partage :**

En 2016, l'un de nos orateurs parlait de la prison comme étant avant tout une « *institution de pauvres* ».

Après réflexion, le CA a choisi d'aborder ce sujet très prégnant, lors de la Journée annuelle de partage qui s'est déroulée le 21 octobre à Bruxelles.

Durant cette journée, les participants ont témoigné de « la précarité et des pauvretés en prison » en élargissant au maximum le débat sur toutes les formes de pauvreté et de précarité et ce, avec nos intervenants : Georges de Kerchove (membre actif d'ATD Quart-Monde) et de Xavier Lambrecht (aumônier de prison). Le compte-rendu de cette journée fera l'objet du prochain *Trait d'Union*.

## **2. Journées Nationales de la Prison (JNP).**

**Ces journées ont été organisées du 18 au 28 novembre. Le thème : « Détenu : et la famille ? »**

Notre ASBL a été à l'initiative, a collaboré ou a fédéré d'autres associations en divers endroits du pays pour l'organisation d'événements dans le cadre des JNP. Notre souhait est de pouvoir donner toujours plus de visibilité à ces journées de témoignages sur la réalité carcérale.

Visiteurs bénévoles, il nous arrive de parler de leur famille avec les personnes détenues, qu'elle soit lointaine ou qu'elle soit proche.

Dans ce cadre, les visiteurs de l'AVFPB ont recueilli, comme d'autres visiteurs, les témoignages des détenus qu'ils rencontrent.

Le recueil des témoignages a été distribué aux personnes présentes aux différentes activités organisées tant à Bruxelles, qu'à Mons, Namur, Liège, Arlon...

A Lantin, l'AVFPB a aussi collaboré avec la Commission de Surveillance locale, l'aumônerie catholique, l'assistance morale aux détenus, la plateforme « sortant de prison », la Compagnie de Charité... à l'organisation d'une visite d'une cellule, **reconstituée à l'identique** (Cf.Lantin) dans les murs du CHU au Sart-Tilman. Des témoignages ont été proposés aux personnes intéressées par la découverte d'une cellule et les problèmes carcéraux.

D'autres membres de l'Association ont également participé aux animations prévues, dans leur région, durant la semaine des JNP.

## **3. Liens développés avec certains organismes en Belgique, en Europe et avec le monde politique.**

### **En Belgique :**

#### **➤ Contacts avec le monde politique :**

- 
- ✓ 16 janvier 2017, Solange participe à une audition par la commission d'enquête parlementaire sur les attentats et le radicalisme.
  - ✓ 30 janvier, présence de Claire, au Parlement, à une réunion explicative du coordinateur Européen Gilles de Kerchove à l'intention des membres de la commission d'enquête parlementaire sur le terrorisme et le radicalisme et pour faire « le point sur ce sujet en Europe ».
  - ✓ 1<sup>er</sup> février, Claire assiste à deux séances parlementaires où la remise en cause partielle du « secret professionnel » était à l'ordre du jour.
  - ✓ 17 février, participation d'Hubert, Hervé, Jean-Paul et Solange au colloque : « **Les maisons de Justice à l'heure de la communautarisation : constats et défis** » avec comme intervenants : Christiane Vienne, Philippe Mary, Françoise De Boe, Michaëlle Masuir, Pedro Ferreira Marum et le ministre Rachid Madrane.
  - ✓ 14 mars, Hubert, Hervé, Jean-Paul, Pierre et Solange rencontrent Eric Mercenier (Chef de Cabinet du Ministre Rachid Madrane), Joffrey Fernandez (Responsable des Maisons de Justice) et Simon Collignon (Conseiller MJ) : échanges de pistes pour favoriser la réinsertion et développer les maisons de transition.
  - ✓ 31 mars, participation de membres de l'AVFPB à une journée organisée par la CAAP : « **Sortir de prison... vers une transition réussie ?** » Des dispositifs existants en matière de (ré)insertion à l'hypothèse des « maisons de transitions ».

- ✓ 21 juin, Hubert et Solange rencontrent, au cabinet du Ministre Koen Geens, Rudy Van de Voorde, Expert de la Cellule Stratégique du Ministère de la Justice. Différents sujets sont évoqués dont l'accès à la prison, la mise en œuvre du plan de détention, l'aide à la réinsertion, la classification et la gestion différenciée des détenus, les problèmes de santé, la place des visiteurs dans le système pénitentiaire...

Encouragements de notre interlocuteur à créer une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) qui serait représentée au Conseil européen.

➤ **Contacts avec d'autres organisations :**

- ✓ 3 janvier 2017, 10 août 2017 et 27 décembre, Claire rencontre Najat Saadoune, déléguée par l'Imam Brahim Bouhna, Conseiller islamique en chef pour les prisons francophones. Réflexions sur le radicalisme en prison.
- ✓ 8 février à l'ULB, rencontre de Céline Cocq, chercheuse en droit à l'Institut d'Etudes Européennes.
- ✓ 21 février, Solange rencontre une étudiante de l'UCL pour une interview concernant les visiteurs de prison et le radicalisme.
- ✓ 7 mars, la présidente est contactée pour échanger avec un journaliste de l'Avenir sur le radicalisme et le rôle du visiteur dans cette problématique.
- ✓ 15 mars 2017, Hervé rencontre une étudiante en sciences sociales dans le cadre de son mémoire.

- ✓ 28 mars, Solange est interviewée par Loïc Lemerrier pour RTL-infos. Le sujet concernait le souhait de Bernard Wesphaël de devenir visiteur de prison, d'où la question « Comment devient-on visiteur de prison ? ».
- ✓ 11 mai 2017, Hubert participe à un débat organisé par l'IHECS : « **Pourquoi les médias ne parlent-ils jamais de ce qu'il se passe en prison ?** » Quelle est l'origine de cette *mésinformation* ? Est-il possible de parler de la prison sans y entrer ?...
- ✓ 24 octobre, à la demande du Centre femmes/hommes de Verviers, conférence de Solange, au nom de l'AVFPB, suivie d'un débat sur le sujet « La condition des femmes dans les prisons » - Comment réagissent ces femmes emprisonnées, santé physique et mentale, problèmes d'enfants, comment vivent-elles cet emprisonnement ? débat avec, comme modérateur, Alain Houart, Docteur en Droit ULg.
- ✓ 2 novembre, Solange rencontre une Étudiante en Master 2 de journalisme (ULg) qui souhaite réaliser un documentaire radio sur les conditions de détention des détenus LGBT en Belgique. En dépit de l'avis favorable émis par plusieurs directeurs de prison, la demande de reportage a été refusée par l'Administration carcérale.
- ✓ Durant l'année 2017, l'association a reçu des demandes de journalistes, d'étudiants, de bénévoles et de familles pour des aides diverses.

➤ **En Europe :**

- ✓ En réponse à l'invitation, notamment des membres liégeois et verviétois de l'AVFPB en 2016, rencontre le 5 mai 2017 à Aachen



de nos homologues allemands. Des ateliers nous ont permis de mettre en évidence les différences interculturelles dans chacun de nos pays et de poursuivre nos réflexions sur ce sujet. La conclusion : se méfier des jugements hâtifs et aller vers l'autre pour essayer de comprendre et d'éviter les stéréotypes, les amalgames, les idées toutes faites... Privilégier toujours le dialogue et la compréhension de l'autre. La journée s'est terminée par la visite de la prison d'Aachen.

- ✓ Du 11 au 14 mai, Solange et Hervé participent au colloque européen « **Plus de bénévoles pour moins de violence** » à Strasbourg. Les premiers résultats de l'enquête auprès des visiteurs de 4 pays seront commentés.

Contacts, notamment, avec des délégués d'**EuroPris** (European Organisation of Prison and Correctional Services) et du **CPT** (Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants), auprès du conseil de l'Europe. Tous deux nous encouragent aussi à former une OING qui serait représentée auprès du Conseil de l'Europe.

#### **4. Prévention Prison jeunes et témoignages**

- ✓ 18 janvier 2017 à Bruxelles, Claire apporte son témoignage et participe à un débat sur la prison avec une trentaine de jeunes du Collège St Michel.

Elle poursuit ses efforts dans la commune de Woluwé-Saint-Pierre pour l'élaboration d'un 2<sup>e</sup> projet pilote de « guidance rapprochée des jeunes » où la parole devrait circuler et ce, dans le prolongement de la sensibilisation de 600 jeunes en 2014.

Plusieurs réunions, avec des intervenants ou responsables de la commune, dans les différents secteurs de la jeunesse, ont été organisées.

✓ Claire a interpellé les responsables bruxellois tout au long de 2017 pour la mise au point d'un nouveau projet dans la capitale afin d'éviter aux jeunes « l'expérience prison ». Lors de la réunion du 4 novembre 2017, un avant-projet a enfin été élaboré avec Christophe Rémion et Florence Croughs du PAJ (Prévention-Animations-Jeunesse asbl).

### **5. Poursuite d'une recherche de collaboration plus grande avec agents pénitentiaires.**

Dans le rapport d'activités 2016, nous constatons que les rencontres souhaitées avec les agents pénitentiaires de la CSC et de la FGTB n'avaient pu reprendre à cause de la situation sociale et des grèves qui n'ont pas permis de les programmer.

Nous espérons pouvoir reprendre nos échanges et rencontres en 2017 mais ici aussi, cela ne s'est pas avéré possible. Ces rencontres, constructives, restent un objectif du conseil d'administration : elles devraient permettre d'examiner ensemble comment établir une plus grande collaboration entre agents et visiteurs dans les différentes prisons du pays.

### **6. En préparation.**

La date de la prochaine journée de rencontre et de partage est déjà arrêtée. Cette journée se déroulera à Bruxelles, le 20 octobre 2018. Nous vous invitons à réserver cette date dans votre agenda.

Pour le CA,

Hervé Lottin  
Secrétaire

Solange Pourveur  
Présidente.



*Vous pouvez soutenir l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique (AVFPB), soit par un don, soit en la rejoignant comme membre effectif (si vous êtes actif en prison) ou comme membre adhérent (sympathisant).*

**Bulletin d'affiliation à l'AVFPB à envoyer par courriel : [avfpb@hotmail.com](mailto:avfpb@hotmail.com) ou par poste c/o Hubert d'Ansembourg, Sint-Annastraat 95-A / 3090 Overijse**

**Compte bancaire : BE85 3630 7395 9106 de l'AVFPB**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

LOCALITE :

TELEPHONE :

MAIL :

PRISON VISITEE (si visiteur effectif) :

Souhaite devenir

Membre effectif (réservé aux visiteurs de prison - cotisation : min EUR 15)

Membre adhérent (cotisation facultative)

SIGNATURE :

**Visiteurs de  
Prison AVFPB**

**Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique ASBL**

N° d'entreprise : 0826 259 757

Siège social : rue de l'Etang Derbaix 2 – 7033 CUESMES

Compte bancaire: IBAN: BE85 3630 7395 9106 - BIC: BBRUBEBB

Courriel: [avfpb@hotmail.com](mailto:avfpb@hotmail.com) - site : <http://visiteursdeprison-avfpb.be/>